

22 mai 1992 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

# Conférence de presse conjointe de MM. François Mitterrand, Président de la République et Helmut Kohl, Chancelier d'Allemagne, notamment sur la mise en place du corps européen de défense, l'accord sur les prix agricoles et la demande suisse d'adhésion à la CEE, La Rochelle le 22 mai 1992.

LE PRESIDENT.- Mesdames et messieurs, le 59ème Sommet franco-allemand vient de s'achever sur un bilan que nous pensons important dans plusieurs domaines. Un large pas en avant a été fait, particulièrement autour du corps européen de défense mais aussi dans d'autres directions que vous pourrez vous-même évoquer si vous le désirez. Je noterai pour l'instant celles qui touchent aux communications par chemin de fer entre l'Allemagne et la France, mais aussi des pays qui se trouvent placés au-delà.

- De la même façon ont été constatés les accords donnés, notamment par les länder, au développement audiovisuel. Comme les travaux ont été riches de sujets divers, pour éviter d'en faire l'inventaire, je vous demande de poser les questions de votre choix par rapport naturellement à l'ordre du jour évoqué et sans que je sois obligé de faire un trop large tour d'horizon.

- Je profiterai de ces quelques mots d'ouverture pour dire au Chancelier Kohl le plaisir que j'ai eu et que nous avons eu, nous tous, membres de la délégation française à le recevoir ainsi que les membres de son gouvernement et ses collaborateurs.

- Pendant trente-six heures, nous nous sommes retrouvés à La Rochelle, avec ce beau temps, dans cette belle ville, avec ce bon accueil et avec le sentiment d'avoir mené à bien notre action. Le Chancelier, à plusieurs moments m'a dit à quel point il avait apprécié cette rencontre provinciale, mais je vais lui laisser le soin de dire lui-même ce qu'il en pense.\

LE CHANCELIER KOHL.- Monsieur le Président de la République, mesdames, messieurs, je voudrais d'abord utiliser cette occasion à la fin des 59èmes consultations franco-allemandes pour remercier le maire et les autorités communales de La Rochelle et toutes les autorités administratives. Et je voudrais également remercier la délégation française dans son ensemble pour l'accueil très amical que nous avons reçu.

- Je crois que La Rochelle c'était un bon choix, parce que nous y avons pris des décisions qui vont loin dans l'avenir et parce qu'aussi nous avons vu dans l'attitude de la population de la ville que les Rochelais ont compris que le temps était maintenant venu de prendre des décisions qui nous mènent vers l'avenir et qui auront une influence sur le siècle prochain.

- Le Président de la République vous l'a dit, nous avons parlé de toute une série de sujets. Je voudrais en citer trois particulièrement. Premièrement, les décisions pour le corps franco-allemand. C'est la réalisation de notre vœu commun depuis déjà des années. C'est un développement très important et qui ouvre les portes de ce corps à d'autres partenaires européens. C'est un développement qui nous donne également la chance en Europe et dans l'Alliance atlantique de prendre les mesures nécessaires.

- Deuxièmement, les ministres des transports viennent de signer des accords très importants, pour nous sur le chemin de fer et le réseau de TGV : la liaison Paris - Mannheim - Francfort vers Berlin, Varsovie, Moscou, transversale particulièrement importante en Europe et la liaison Paris - Metz - Strasbourg - Munich - Vienne, c'est l'autre transversale vers le sud-est de l'Europe.

- Enfin, parce qu'en général on n'en parle pas assez, je voudrais souligner qu'il y a un grand pas en avant qui a été accompli dans le domaine culturel, et je crois que c'est une excellente chose.\

LE CHANCELIER KOHL.- Donc, ces journées que nous avons passées à La Rochelle, montrent une fois de plus que l'Allemagne et la France reconnaissent leurs responsabilités pour l'union de l'Europe, pour le progrès. Dans le texte de la déclaration commune du Président de la République et de moi-même, que nous venons de signer, il est dit bien clairement que nous voulons avancer dans le dossier de l'élargissement, nous avons cité des pays comme l'Autriche, la Suède, la Finlande, et nous disons qu'il faut que les négociations se fassent très rapidement.

- Je suis très content à la fin de cette partie officielle de ma visite à La Rochelle. A côté de tout ce que nous avons à faire chez nous, dans le domaine de la politique intérieure, il faut absolument continuer à faire avancer le grand dessein de la construction européenne, et je répète à nouveau ce que je répète toujours en France, chaque fois que je suis devant la presse, nous Allemands nous ne serions pas à la hauteur du défi de l'histoire, si nous nous satisfaisions de l'unification allemande et que nous ne menions pas, en même temps, l'unification européenne. Il ne peut pas y avoir de retard. Nous ne pouvons pas prendre de retard parce que c'est maintenant que nous avons la chance de le faire. C'est notre génération qui doit le faire. La génération plus âgée qui a encore connu la guerre et les grandes souffrances de ce siècle, ma génération qui a connu la guerre en tant qu'enfant mais qui sait aussi ce que représente le fardeau du passé, et puis les jeunes qui ne savent cela que parce qu'ils l'ont entendu raconter par leurs parents, ou parce qu'ils l'ont lu dans leurs livres eh bien ces trois générations ont maintenant ensemble une grande chance, c'est que les années 90 vont être une grande étape pour l'Europe. Et je suis heureux de voir que le Président François Mitterrand et moi avons apporté notre contribution.\

QUESTION.- On craint que le corps européen ne se dirige contre l'OTAN, contre la politique américaine.

- LE CHANCELIER KOHL.- Je crois que quiconque s'occupe sérieusement de ce que nous faisons et le suit de près ne peut avoir de réserves. Parce qu'en fait, nous faisons ce que beaucoup d'Américains nous disent de faire, à nous Européen, et depuis des années. Ils nous disent que les Européens devraient s'occuper d'eux-mêmes, qu'ils doivent participer à l'unification européenne. Bien entendu cela touche également à la sécurité européenne. Dans l'esprit, dans les textes de Maastricht, nous faisons justement cela, nous faisons un pas vers une identité de défense et de sécurité européennes, et si l'on voit bien l'importance de ce corps, éventuellement élargi à d'autres nations en Europe, si l'on considère quelles sont ses tâches - la défense des Alliés, l'action humanitaire - il est clair que ce corps est un apport à l'Alliance. Et pour répondre à votre question, il est évident que l'affectation de troupes allemandes à l'OTAN n'en est, en aucune manière, touchée. Il s'agit de l'Alliance, il s'agit du développement d'un pilier européen, nous savons très bien que l'Alliance atlantique est le garant de la sécurité européenne, nous savons très bien que nous avons besoin de l'OTAN. Je viens de le dire au Bundestag, et je le répète ici, la présence des Américains en Europe et en Allemagne, nous la désirons. Ce n'est pas une politique de l'un ou de l'autre, un choix, nous prenons les deux à la fois. Et peut-être n'est-il pas nécessaire de répéter des évidences chaque jour ! En dix ans, en tant que Chancelier, j'ai prouvé que je sais très bien à quel point la présence des Américains, en Europe et en Allemagne, est importante. Nous l'avons montré dans le débat sur le stationnement. Nous savons ce que nous devons à l'OTAN, du point de vue de l'unification allemande, tout cela c'est évident. Mais en Europe, maintenant, nous sommes en train de prendre une nouvelle dimension. Ce ne sont pas les Etats-Unis d'Europe, pour penser dans les termes des Etats-Unis d'Amérique. Non, nous restons des Allemands, nous restons des Français, mais nous sommes en train de renouer avec le génie de notre continent. Je me suis promené dans les rues de cette ville, quand je me rappelais ce que La Rochelle signifie pour l'histoire française, pour l'histoire de la religion en France, et lorsqu'on regarde le style de l'architecture lorsqu'on regarde les monuments lorsqu'on regarde

lorsque en regard de l'architecture, lorsque en regard des monuments, lorsque en regard l'ouverture vers l'océan, tout cela c'est l'Europe. Et cette Europe-là, maintenant, nous la poussons en avant dans le sens de l'avenir. Et personne n'a besoin d'avoir peur. En fait, je pense que Washington pourrait se réjouir également de voir que les Européens font enfin ce qu'on leur a dit de faire aussi à Washington depuis longtemps.\

QUESTION.- Monsieur le Chancelier, si le corps européen doit remplir toutes ces fonctions, la République fédérale sera libérée ou devra s'éloigner des conditions restrictives pour l'utilisation de la Bundeswehr. Est-ce que vous pensez que ce soit possible sans modification de la Constitution, et si une modification de la Constitution doit se faire, est-ce que l'on peut éviter, vu l'état de la discussion en Allemagne en ce moment, que la Bundeswehr n'ait des missions que dans le cadre de mandats de l'ONU.

- LE CHANCELIER KOHL.- Ma position est très claire sur ce sujet. J'ai toujours dit que les problèmes qui existaient lorsque l'Allemagne était divisée n'existent plus. Tant que nous étions divisés, il existait une responsabilité que nous ne pouvions pas reprendre mais on peut dire que dans notre Constitution cela était inscrit sous l'influence de personnes bienveillantes qui nous avaient aidé à rédiger. Mais tout ceci ne vaut plus, bien entendu, pour les années 90. Donc, pour moi, et je le dis aussi en pensant aux Nations unies, nous ne pouvons pas être membre d'un club en prenant tous les droits mais en refusant les devoirs. C'est une position totalement inacceptable. Elle va à l'encontre de l'honneur de notre pays et ne serait pas comprise dans la plupart des pays du monde. Il va falloir faire des modifications. Le ministre de la défense, a dit, à juste titre, ces derniers jours, que nous menions des réflexions dans ce sens, que nous allions pas à pas. Je ne suis pas du tout pessimiste mais il faut nous habituer à ce nouveau rôle. En Allemagne, il y a un bon nombre de gens qui ont de la peine à s'y habituer mais c'est la direction dans laquelle nous devons aller, d'autant plus - vous ne me l'avez pas demandé mais un certain nombre de gens dans la salle y ont immédiatement pensé - qu'il faut penser à la question d'un siège pour l'Allemagne au Conseil de Sécurité. Eh bien ! c'est une question qui ne me trouble pas du tout. Pour l'instant, je me sens très bien représenté par nos partenaires et, en particulier, par les Européens, la France en est un bon exemple. Et, avant que l'on réfléchisse à ce nouveau sujet, il faut que nous prenions d'abord chez nous les décisions nécessaires en ce qui concerne les modifications de la Constitution.\

QUESTION.- Ma question s'adresse à vous, monsieur le Président, et également à M. le Chancelier : pensez-vous que le corps d'armée européen puisse être fractionné au cas où l'OTAN déciderait d'une mission sur laquelle la France et l'Allemagne ne seraient pas d'accord ?

- LE PRESIDENT.- Tous les usages sont possibles. Les pays participants, pour l'instant, c'est l'Allemagne et c'est la France. Il y en aura d'autres, peut-être même d'ici peu. Au sein de l'état-major réunissant toutes les nationalités prenant part au corps européen les différents représentants prendront l'attache de leurs gouvernements et leurs gouvernements décideront de ce qu'il convient de faire. Tout cela, ce sont des modalités d'application.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la première réaction des agriculteurs français à la décision intervenue hier, l'accord entre les ministres des Douze sur les prix agricoles, a été une réaction de colère. Est-ce que vous comprenez leur colère ? Qu'est-ce que vous leur dites et est-ce que vous pensez que les décisions qui ont été prises hier à Bruxelles vont faciliter la conclusion rapide maintenant de ces négociations du GATT, qui traînent depuis si longtemps, ou est-ce que vous pensez qu'il va falloir attendre sans doute après les élections américaines ?

- LE PRESIDENT.- Je comprends que vous saisissiez cette opportunité pour poser la question mais vraiment ce n'est pas le sujet, cela n'a pas été débattu au cours de ce sommet franco-allemand. Simplement, cette décision est intervenue alors que nous siégeons. M. le Premier ministre a d'ailleurs eu l'occasion de m'en dire un mot. Oui, les ministres se sont mis d'accord et, à partir de là, cela deviendra notre règle. Le mécontentement de dirigeants agricoles et peut-être de la base a déjà été exprimé, c'est surtout celui d'une inquiétude et, à mon avis, d'une inquiétude à double détente. C'est beaucoup plus - enfin, je pense, je ne veux pas interpréter abusivement, ils s'exprimeront eux-mêmes - l'inquiétude de voir la commission et les pays européens admettre à l'avance les accords GATT proposés par les Etats-Unis qui suscitent cette

angoisse, le cas échéant cette colère. Or, vous devez absolument déconnecter ces deux notions. L'on a modifié certaines des bases de la politique agricole commune, - n'exagérons rien, la politique agricole reste commune et le Traité de Rome n'est pas abandonné ! - et il y a, en effet, concomitance avec le débat sur le GATT. Eh bien ! je peux vous dire, tout à fait solennellement, que l'accord sur le GATT reste à faire et que les décisions qui viennent d'être prises au sein de la Communauté européenne, sur le plan agricole, ne signifient en rien que le GATT trouverait une réponse aux questions qui se posent, en tout cas que la France pose par rapport à quelques situations.

- D'abord, pourquoi faire de l'agriculture un secteur privilégié pour ces accords du GATT ? Il est indispensable, puisqu'il s'agit d'un accord commercial mondial, de traiter de tous les grands secteurs d'activité. Alors il faut se décider à faire avancer les autres dossiers de la même manière que le dossier agricole. Ensuite, s'il doit y avoir accord, ce que nous souhaitons, ce que nous avons toujours souhaité, cela ne peut se faire que sur la base de garanties réciproques. L'on parle de sacrifice ou de renoncement, mais au total ce ne serait pas un sacrifice puisque cela serait fait pour le bien de tout le monde et du commerce international. Il faut que la part soit égale entre les producteurs européens et les producteurs américains.\

` Suite sur l'accord sur les prix agricoles `

- Il faut tenir compte aussi des besoins des pays tiers issus, pour la plus grande partie, du tiers monde. Or, tout cela n'a pas vraiment avancé en dépit des relations établies par le président de la Commission européenne avec le Président des Etats-Unis, en dépit de la mission remplie par le Chancelier allemand qui, récemment, était à Washington. On ne peut pas dire que le débat ait vraiment progressé. Donc, il faut absolument séparer le débat qui vient de s'achever au sein de la Communauté et le débat qui reste à conclure dans un avenir dont je ne peux fixer les détails, qui oppose pour l'instant la Commission européenne et la direction des Etats-Unis d'Amérique. Je dis cela aussi pour que les agriculteurs français sachent que sur le plan de la transformation de la politique agricole, ils ont sans doute tort de s'inquiéter à ce point, d'abord parce qu'il ne s'agit pas de la même chose, ensuite parce que les garanties sur le revenu agricole sont données, parce que de nouvelles facilités seront accordées et que cet accord tend à rechercher un équilibre qui peut finalement être profitable au monde agricole.

- La colère est mauvaise conseillère, en tout cas, il ne faut pas qu'elle soit trop rapide, cela mérite d'abord qu'un bon dialogue s'instaure et que de bonnes explications soient fournies de part et d'autre.\

QUESTION.- La déclaration finale fait état de vos discussions sur les futures structures de la CSCE. Hier, le secrétaire général de l'OTAN, M. Woerner, a annoncé qu'un accord de principe avait été conclu entre les seize pays de l'Alliance sur l'utilisation des moyens militaires de l'OTAN au service de la CSCE. Est-ce que vous pouvez nous confirmer l'accord de la France à une telle extension et est-ce que vous pouvez nous dire comment elle serait compatible avec le Traité de Washington ?

- LE PRESIDENT.- La France est d'accord pour élargir les capacités de la CSCE, voilà - je ne dirai pas un point c'est tout -. Dans notre esprit, il doit y avoir harmonie entre l'OTAN dont nous faisons partie et le développement de la sécurité grâce à la conférence de la CSCE £ nous ne voyons pas où se trouverait la contradiction.\

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous pensez que le corps d'armée franco-allemand aurait pu être, s'il avait été opérationnel, utilisé efficacement en Yougoslavie avec peut-être plus de bonheur que les Casques bleus de l'ONU ?

- LE PRESIDENT.- Il est très difficile de faire de la politique hypothétique. Si l'on s'amusait à refaire l'histoire de ces dix derniers siècles, on aurait de beaux résultats ! Cela dit, il est évident que si ce corps avait existé, on aurait pu examiner en commun son utilisation. Parmi les trois objectifs fixés à ce corps, il y a des actions humanitaires. Eh bien, il y aurait certainement eu matière à l'employer.\

QUESTION.- Monsieur le Président, depuis hier les députés britanniques ont ratifié l'accord de Maastricht, la prochaine étape, c'est le 2 juin pour les Danois qui vont voter. Si jamais, ils

votaient "non", qu'est-ce que les Onze autres devraient faire ? En avez-vous parlé avec le Chancelier ?

- LE PRESIDENT.- Nous en avons parlé. Nous sommes très prudents car nous ne voudrions pas froisser les Danois en préjugant leur décision et en concluant déjà quelle serait notre attitude dans tel ou tel cas. Enfin, vous me posez la question, c'est qu'elle vous intéresse ! Nous nous en sommes entretenus, il n'y a pas de mystère : quoi qu'il en soit, la position de l'Allemagne et de la France sera de poursuivre l'oeuvre entreprise et d'appliquer pour ce qui les concerne, en invitant les autres, la totalité des accords de Maastricht. Je souhaite qu'il ne manque personne à l'appel final, mais c'est une entreprise qui ne s'arrêtera pas en chemin.

- LE CHANCELIER KOHL.- J'aimerais reprendre à mon compte ce que François Mitterrand vient de dire, et dire clairement que pour ma part, bien entendu, nous avons le souhait de rester tous ensemble et sans vouloir m'ingérer dans des questions intérieures, j'aimerais beaucoup que partout les résultats des décisions sur la ratification de Maastricht soient positifs mais quoiqu'il en soit, nous sommes décidés à continuer de toute façon.

- LE PRESIDENT.- Nous sommes tellement décidés à continuer qu'un autre texte a été adopté et communiqué au cours de ce Sommet, indiquant que nous souhaiterions même entamer le plus tôt possible les conversations ou les négociations pour que l'Europe puisse s'élargir à quelques-uns des pays qui en ont fait la demande. C'est vous dire que nous serions vraiment très tristes de nous retrouver à Onze au lieu de Douze, alors que nous serons très vite douze, treize ou quinze.

QUESTION.- Justement, monsieur le Président, à propos de l'élargissement. Vous avez dit à l'instant que vous en aviez parlé. Est-ce que vous pourriez être plus précis à ce sujet ? Est-ce que par exemple vous considérez que dès le premier élargissement à venir, qui pourrait donc concerner trois ou quatre pays, il y aura lieu auparavant de modifier le système institutionnel de la Communauté ? Ou est-ce qu'au contraire, cela vous semble inutile ?

- LE PRESIDENT.- Le système institutionnel ? Je ne pense pas, non. Mais les proportions, les représentations, les mécanismes, sans doute, oui, naturellement. Il faudra bien tenir compte du fait qu'il y a de nouveaux arrivants. Mais cela ne concerne pas les institutions. Votre question m'intéresse d'autant plus qu'elle me donne l'occasion de préciser que les pays demandeurs et qui seront accueillis acceptent ou devront accepter à l'avance l'ensemble du contenu des traités, en particulier celui de Maastricht.

QUESTION.- Monsieur le Président, la décision que vous avez prise pour le corps européen vaut effet d'entraînement. A quel moment pourra-t-on mesurer cet effet d'entraînement ? Vous avez parlé tout à l'heure de pays qui pourraient se rallier assez rapidement. Quels seraient-ils ? Et dans quels délais ?

- LE PRESIDENT.- C'est une affaire de négociation. Il ne s'agit pas de la Chine ! On pourrait penser à la Belgique, au Luxembourg, à l'Espagne, à l'Italie et à tous les autres, puisque c'est fait pour cela, c'est communautaire ! Enfin, les pays que j'ai cités sont sans doute les plus intéressés pour l'heure. Et donc ceux qui seraient les plus rapidement participants et presque dans l'ordre où je l'ai dit.

- QUESTION.- La ville de Strasbourg n'est pas mentionnée dans le texte du communiqué comme siège du futur état-major du corps d'armée. Est-ce qu'il y aurait une incertitude ?

- LE CHANCELIER KOHL.- Non.

- LE PRESIDENT.- Non, la question ne s'est pas posée en effet, c'est une donnée constante, voyez-vous, de nos travaux, de même qu'on n'a pas rappelé que nous tenons à ce que Strasbourg restât le siège du Parlement européen. On ne l'a pas dit parce que cela va de soi.

- LE CHANCELIER KOHL.- Nous, tous les deux, nous sommes depuis longtemps des partisans de Strasbourg.

- LE PRESIDENT.- Pour le reste, conformément aux questions précédentes, l'important est que cette force allemande et française devienne plus encore multinationale au cours des mois prochains. Cela donnera son sens véritable à notre recherche. Nous avons donné l'élan, mais nous ne demandons pas le monopole, loin de là.

QUESTION.- Monsieur le Président, est-ce que vous avez évoqué la situation des centrales nucléaires en Russie ? Est-ce que vous envisagez une initiative franco-allemande pour assurer la

indicateurs en Russie : Est-ce que vous envisagez une initiative franco-allemande pour assurer la sécurité des centrales nucléaires ?

- LE PRESIDENT.- Il en a été question. Lors d'une récente visite dans les pays baltes, l'un des ministres qui m'a accompagné, M. Strauss-Kahn, ministre de l'industrie, est allé visiter l'une des plus importantes centrales nucléaires qui se trouve en Lituanie. Il a constaté en effet qu'il y avait besoin d'intervention rapide pour moderniser cette usine qui, si elle cessait de fonctionner, entraînerait une pénurie d'énergie aux conséquences dramatiques pour ces pays. Il faut allier la notion de sécurité à celle de l'efficacité. Mais il y a urgence, et donc, M. Strauss-Kahn a attiré notre attention avec beaucoup de vigueur et il a engagé une conversation avec son homologue allemand au cours de ce sommet. Nous aboutissons aux mêmes conclusions : il faut, en effet, que les Européens de la Communauté interviennent selon leurs moyens pour contribuer à assurer la sécurité de centrales nucléaires dont les normes techniques peuvent paraître très insuffisantes.\

QUESTION.- Ma question s'adresse au Chancelier Kohl. Vous savez que l'été prochain, le Congrès américain va considérer une motion qui limitera le nombre des soldats américains à partir de 1995 à moins de 100000 soldats. Est-ce que cela vous inquiète ou est-ce que ce nombre de soldats conforte vos idées.

- LE CHANCELIER KOHL.- D'abord cela ne m'inquiète pas. Je n'ai pas non plus entendu de propositions. Je n'ai pas de propositions officielles en tout cas à faire aux organes législatifs des Etats-Unis. Je pense que ce qui est nécessaire et souhaitable, c'est une présence de soldats américains qui soit suffisamment efficace. Savoir maintenant comment faire cela, avec quel chiffre, c'est une autre chose, et je n'aimerais pas prendre position sur ce sujet maintenant, mais j'ai dit efficacité suffisante, et je pense qu'il est assez facile de comprendre ce que cela signifie d'un point de vue militaire.

- LE PRESIDENT.- Permettez que je dise un mot sur cette affaire. S'il doit y avoir réduction du nombre de personnels militaires américains en Europe, réduction que nous ne souhaitons pas, il sera bon de pouvoir disposer, en accord avec l'Alliance atlantique, d'un certain nombre de militaires qui assureront la sécurité de l'Europe. Tout cela est très complémentaire.\

QUESTION.- A propos de la guerre en Bosnie, avez-vous discuté des initiatives nouvelles que l'Europe pourrait prendre pour mettre un terme à cette guerre et à l'exode ?

- LE PRESIDENT.- Oui, les ministres des affaires étrangères en ont parlé en effet. Ils ont simplement exprimé le désir de lier l'ensemble des initiatives déjà prises, ou le cas échéant de les compléter, de soutenir les plans de M. Boutros Ghali pour harmoniser les efforts des différentes instances qui se sont occupées de ce problème, dont la difficulté est évidente. Il s'agit de pays qui naissent à la vie internationale en tant que tels, ou qui y prétendent. Les règles des Nations unies ont besoin d'évoluer pour pouvoir s'appliquer juridiquement à tous ces cas. Si le juridisme ne doit pas l'emporter, ce qui a été la réalité au cours de ces derniers temps, il n'en reste pas moins que pour adapter ces règles, cela nécessitera encore bien des discussions entre les intéressés.

- D'autre part, il y a la Communauté qui n'a pas l'intention de se mêler à ces combats en tant que force combattante et qui, en revanche, a l'intention de s'en mêler en tant que force de conciliation et d'arbitrage, ou d'interposition, comme les Nations unies. La fureur des combats fait qu'aujourd'hui, il est très difficile d'avancer dans le domaine du dialogue. Il est certain que l'organisation à laquelle nous travaillons pour donner à la Communauté des structures tout à fait réelles, devrait permettre dans l'avenir de limiter les effets de ces guerres civiles, qui deviennent peu à peu des guerres étrangères, qui se déroulent dans l'ancienne Yougoslavie et qui risquent de se produire ailleurs.\

QUESTION.- Monsieur le Président, la Suisse a présenté, dimanche dernier, sa demande d'adhésion à la CEE, avec une promptitude qui a étonné d'ailleurs certains observateurs. Vous êtes le premier Président de la République française, le premier depuis de nombreuses années, à avoir renoué des liens politiques et personnels avec la Confédération helvétique. Deux questions : peut-on dire que vous avez oeuvré personnellement à convaincre le Conseil fédéral, ou à vaincre ses réticences, et quel est, aujourd'hui, votre sentiment sur cette demande ?

- LE PRESIDENT.- Je n'ai pas du tout cette prétention ! C'est vrai que je suis le premier Président

de la République française à m'être rendu en Suisse en voyage d'Etat, depuis le Président Fallières. Cela fait un bout de temps quand même ! Mais cela ne veut pas dire qu'il n'y ait pas eu entre la Suisse et la France de multiples relations politiques et diplomatiques. Cela n'a pas été, si j'ose dire, contresigné durant un voyage d'Etat qui comporte un certain rite, certaines obligations. Et en effet, j'ai entretenu et je tiens à entretenir d'excellentes relations avec notre voisin helvétique. Donc nous avons beaucoup parlé de ce sujet. J'en parlais encore, assez récemment, avec M. Mario Cotti qui exerçait la Présidence, lorsque je suis allé dans le canton de langue italienne. Il paraissait sceptique sur les chances d'une décision rapide de ses compatriotes. Cette accélération est donc due, essentiellement à la réflexion nationale que les citoyens helvétiques ont menée, et qui les a conduits à décider d'entrer dans la Communauté, ce qui est une nouvelle extrêmement importante. Je crois plutôt que leur mûrissement leur est propre et qu'il n'est pas dû à des influences extérieures. Si j'ai pu, aussi peu que ce soit, y contribuer, j'en serais ravi.\